



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 51351

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'usage des colorants dans les bonbons et les risques qu'il peut faire peser sur nos enfants. Il semble en effet que la DGCCRF a découvert que près de la moitié des bonbons ne sont pas conformes à la réglementation applicable en matière de colorants : soit un colorant mentionné sur l'emballage ne se trouve pas dans le bonbon, soit, de façon plus inquiétante, un colorant utilisé n'est pas indiqué. Les consommateurs qui cherchent à éviter certaines molécules, en cas d'allergie par exemple, sont particulièrement inquiets. Il lui demande donc de lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre pour mettre fin à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51351

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2009, page 5535

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)